

**ROYAUME DU CAMBODGE**  
**Nation Religion Roi**  
\*\*\*\*\*

**CONSEIL CONSTITUTIONNEL**

n°21/2008 CC.I.

Phnom Penh, le 1<sup>er</sup> septembre 2008

**A**

**Son Excellence Monsieur le Président du Comité National des Elections**

O B J E T : Fin de la résolution des plaintes et recours au Conseil Constitutionnel

REFERENCE : Articles 114 et 117 (nouveau) de la loi portant Elections des Députés

Comme suite à l'objet cité sous rubrique, j'ai l'honneur de porter à la connaissance du Comité National des Elections que le Conseil Constitutionnel a fini d'examiner tous les recours et plaintes des différents partis politiques adressés au Conseil Constitutionnel, à la suite de la proclamation des résultats provisoires du 09 août 2008 par le Comité National des Elections.

Je vous prie d'en prendre note et poursuivre les procédures prévues par la loi.

Veillez croire, Son Excellence Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.

P. Le Conseil Constitutionnel,  
Le Président,

**Signé et cacheté: EK SAM OL**